

FINALE RÉGIONALE DES JEUX DU QUÉBEC

Région du Saguenay Lac-St-Jean

Mercredi 27 juin
Piste St-Jacques Arvida

Pour informations :
Richard Dessureault
Répondant régional
418-812-2323
richard.dessureaultsrsaguenay.qc.ca

La finale régionale 2018 est une des compétitions de sélection pour la finale provinciale de Thetford Mines qui aura lieu du jeudi 28 au lundi 31 juillet 2018 (catégorie juvénile seulement), l'autre étant le Championnat régional scolaire du 23 mai dernier.

Catégories :

Cadet (surclassé), juvénile et ouvert mais seulement les épreuves de catégorie juvénile seront à l'horaire.

Épreuves :

100m haies, 110m haies, 400m, 400m haies, 1500m, 2000m steeple, 3000m marche, poids, longueur, triple-saut, javelot

Inscription et coût

L'inscription se fera **par courriel** en indiquant votre date de naissance et les épreuves auxquelles vous voulez prendre part au plus tard le 26 juin.

Le coût d'inscription est de 15 \$. Le paiement se fera sur place le jour de la compétition au moment de la récupération du dossard (voir ci-dessous).

Il n'y a pas de limitation du nombre d'épreuves.

Dossard : Un dossard vous sera attribué lors de votre inscription en échange de votre paiement.

Horaire provisoire crépuscule 27 juin
peut être devancé si le nombre de participants est insuffisant

| <u>Piste</u> | | | <u>pelouse</u> | | |
|--------------|---------------------------------|-----------|----------------|-------------|-----------|
| heure | épreuve | catégorie | heure | épreuve | catégorie |
| 17h45 | Récupération dossard + paiement | | | | |
| 18h30 | 100m haies (30'') | JF | 18h30 | poids | JF-JG |
| 18h40 | 110m haies (36'') | JG | | | |
| 18h50 | 2000m steeple (30'') | JF | 19h00 | triple-saut | JF-JG |
| 19h05 | 2000m steeple (33'') | JG | | | |
| 19h20 | 3000m marche | JF-JG | 19h30 | longueur | JF-JG |
| 19h45 | 400m haies (30'') | JF | | | |
| 19h55 | 400m haies (33'') | JG | 20h00 | javelot | JF-JG |
| 20h05 | 1500m | JF | | | |
| 20h15 | 1500m | JG | | | |
| 20h30 | 400m | JF | | | |
| 20h40 | 400m | JG | | | |

INFORMATIONS POUR LA SÉLECTION DE L'ÉQUIPE RÉGIONALE:

1. Réunion de sélection:

Pour la région du Saguenay Lac St-Jean, une courte réunion de sélection aura lieu le mercredi 27 juin après la compétition. Cette réunion est ouverte à tous les entraîneurs.

2. Composition de l'équipe:

Les équipes régionales seront composées de 30 athlètes.

La région d'appartenance des athlètes est leur région de résidence.

Un athlète peut participer au maximum à 3 épreuves individuelles et à 2 relais.

Une région peut inscrire au maximum deux athlètes par épreuve (si les deux ont atteint un standard minimum de performance).

Il est possible d'être surclassé lors des Jeux (participer en juvénile si l'on est cadet).

L'affiliation à la FQA est obligatoire pour participer aux Jeux du Québec. Une affiliation spéciale sera demandée aux athlètes ne faisant pas partie d'un Club reconnu par la FQA (montant à venir).

Une liste de quelques athlètes substitués sera établie pour pallier à une éventuelle blessure après la sélection.

3. Critères de sélection : voir site de la FQA

IMPORTANT : Seuls les athlètes sélectionnés seront informés de leur sélection.

4. Entraînements communs

Les athlètes pressentis pour faire partie des équipes de relais lors des Jeux pourront être appelés à participer à un ou deux entraînements communs afin de préparer ces relais. Les dates et heures seront communiquées aux athlètes concernés à la suite de leur sélection.

5. Informations pratiques :

Des frais de participation à la finale provinciale, couvrant les frais de transport, d'hébergement, d'alimentation ainsi que le coût des habits aux couleurs de la région, sont demandés par L'Unité de Loisirs de Sports du Saguenay. En 2016, ces frais s'élevaient à 140 \$ par athlète + 15\$ pour le singlet pour compétitionner.

Chaque participant à la finale provinciale doit être présent lors d'une rencontre pré-départ qui aura lieu cette année en début juillet. Cette rencontre permet de présenter tous les aspects pratiques reliés aux Jeux (transport, fonctionnement, etc.) et de distribuer les habits aux couleurs de la région. LA PRÉSENCE À CETTE RÉUNION EST OBLIGATOIRE.